

ASSOCIATION MONTIGNY INTERNATIONAL
66 rue de la mare aux Carats
78180 MONTIGNY le BRETONNEUX
mail to: ami_montigny@hotmail.com
[Site: amimontigny78.org](http://amimontigny78.org)
Site web: <http://ami78asso.blogspot.fr/>

Compte rendu du Conseil d'Administration de l'AMI

Du 16 mai 2018,

Participants : Marie-Thérèse André, Anne-Elisabeth Lavigne, Marylène Le Maintec, Claudine Touzar, Claudine Adroit-Perrot, Claire Dizes, François Adroit, Christian Chauffour.

Excusés : Nadia Bersali, Océane Vecchia, Éric Alleaume, Michèle Parent, Christine Garnier, Audrey Allain, Catherine Sacchi, Cyril Lucas.

Invitées : Dominique Degouge, Annie-Rose Lucy-Ba.

Prochaine réunion le 13 juin 2018 à 20h30.

1- Bilan de la Prairiale

Le concert des deux chorales a été très apprécié par un public de 200 à 250 personnes. Les recettes du chapeau couvrent 80% de la dépense de location de la ferme du Manet.

La chorale irlandaise est très satisfaite de notre accueil et de l'accompagnement de l'AMI.

De nouveaux échanges entre les deux chorales sont envisagés à l'occasion de la prochaine St Patrick 2019.

2- Comptes AMI à mi-mai, cotisations 2019

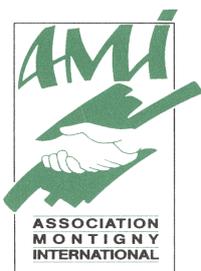
Les comptes n'intègrent pas encore les factures de restaurations et de boissons des manifestations du 27 avril (accueil des chorales) et du 04 mai (diaporama des îles d'Écosse).

Toutefois, le solde provisoire à mi-mai 2018 est inférieur à celui de fin Août 2017.

Pour les manifestations à venir en 2018 (la fête de l'Europe, les voyages à Kierspe et Marostica, le forum, l'accueil des nouveaux adhérents, l'AG, le 11 novembre, un marché de Noël, et le marché de Noël à Montigny) environ 6000€ de dépenses sont provisionnées. Le solde au 31 décembre 2018 sera notablement inférieur à celui de fin 2017.

Toutefois, pour maintenir l'attractivité de l'Association, les cotisations 2019 seront inchangées par rapport à 2018, à savoir 50€ pour les couples, 26€ pour les individuels, et 15€ pour les jeunes de moins de 23 ans.

3- Préparation du trentième anniversaire du jumelage avec Kierspe



ASSOCIATION MONTIGNY INTERNATIONAL

66 rue de la mare aux Carats

78180 MONTIGNY le BRETONNEUX

mail to: ami_montigny@hotmail.com

Site: amimontigny78.org

Site web: <http://ami78asso.blogspot.fr/>

La délégation allemande est composée de 20 musiciens logés à l'hôtel Ibis, de 8 officiels logés à l'hôtel Campanile, et de 16 personnes hébergées dans les familles d'accueil AMI.

Le programme public du week-end du trentième anniversaire du jumelage sera le suivant :

Vendredi 25 à l'hôtel de Ville : arrivée des Allemands en car, en fin d'après midi. Les familles d'accueil seront appelées dès que l'heure d'arrivée du car de Kierspe sera connue.

Samedi 26 à 11H à l'Hôtel de Ville : Cérémonie des 30 ans de jumelage, suivie d'un cocktail.

La chorale du collège Les Prés, et l'harmonie du conservatoire de musique participent à la cérémonie.

Une invitation sera transmise par l'AMI à tous ses membres (envoyée par Pierre Kara à la Présidente). Les invités sont priés de se présenter à partir de 10h45.

Samedi 26 à 17 h à la Ferme du Manet : Spectacle de la journée de l'Europe, avec la participation de 20 musiciens de Kierspe, des centres de Loisirs et de 3 classes de l'école Erik Satie.

Une petite collation sera offerte après le spectacle.

Samedi 26 à 20 H au Club le Village : Repas du jumelage, préparé par Éric, qui sera aidé Françoise Chaouch et deux personnels Mairie (de 16h à minuit), plus d'autres bénévoles de l'AMI.

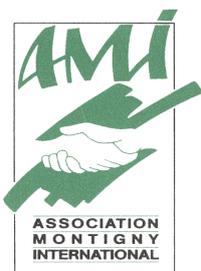
La préparation et la décoration des salles sont confiées à l'AMI : Claudine Adroit, Michèle Schaffer, Dominique Degouge, et d'autres bénévoles de l'AMI. Des drapeaux du jumelage seront demandés à Pierre Kara.

La soirée sera animée par les musiciens de Kierspe, et la chorale de l'AMI (15 personnes).

Dimanche 27 à 10 h à l'hôtel de ville : départ de la délégation de Kierspe, suivie d'une découverte de Paris avec les Bateaux Parisiens ou les vedettes du Pont Neuf (selon le prix et les possibilités de stationnement du car). Michèle Parent et quelques bénévoles de l'AMI accompagneront la délégation de Kierspe.

Le nombre d'invités à la soirée du 26 semble se répartir ainsi : 44 membres de la délégation allemande, environ 40 membres de la délégation mairie avec leurs familles et les invités mairie, et 36 membres de l'AMI, dont 1/3 pour la chorale, soit tout juste les familles d'accueil de la délégation allemande et les bénévoles de l'AMI qui contribueront à la préparation de la soirée et au service des convives !

Pierre Kara a commandé 30 chaises supplémentaires pour le Club Le Village. Un inventaire des capacités de tables et de chaise au club le village est à faire d'urgence pour s'assurer de pouvoir accueillir des invités jusqu'à la limite imposée par les règles de sécurité.



ASSOCIATION MONTIGNY INTERNATIONAL
66 rue de la mare aux Carats
78180 MONTIGNY le BRETONNEUX
mail to: ami_montigny@hotmail.com
[Site: amimontigny78.org](http://amimontigny78.org)
Site web: <http://ami78asso.blogspot.fr/>

4- Adoption de la charte de l'organisation des manifestations de l'AMI

Le CA décide de mettre en œuvre la charte interne d'organisation des manifestations, dont le texte est en annexe au présent compte rendu.

5- Cooptation de candidats au CA de l'AMI

Les membres du CA sont invités à proposer de nouveaux candidats au CA à Mme la Présidente, afin d'étendre, et de renouveler les bénévoles très actifs.

6- Elaboration du programme de l'année à venir.

Les membres du CA sont invités à proposer des manifestations à inscrire au Programme 2019.

Ce Programme doit être validé et publié dès la mi-juin 2018. Une esquisse est annexée au présent compte rendu.

La publication du programme 2019 permettra de relancer avant l'été les adhésions, comme les préinscriptions aux voyages du mois de septembre à Kierspe et Marostica.

7- Accompagnement d'Europe en Scène à Kierspe

Compte tenu du désistement de plusieurs délégations, Europe en Scène 2018 est annulée. Montigny devrait organiser Europe en Scène 2019.

8- Animation de la Stadtfest, et du trentième anniversaire du jumelage à Kierspe

La délégation allemande souhaite que l'AMI anime un stand festif et gastronomique à la Stadtfest. Des bénévoles sont demandés pour animer ce stand.

Une chorale devrait accompagner la délégation AMI.

Un bus sera réservé pour le déplacement.

9- Animation du forum des associations

Des bénévoles sont demandés pour assister la présidente à la tenue du stand de l'AMI.

Prochaine réunion : le mercredi 13 juin, à 20h30 pour finaliser les points 5, 6, 8, et 9.

La Présidente

Marie-Thérèse André

le secrétaire de séance et trésorier

François Adroit



ASSOCIATION MONTIGNY INTERNATIONAL
66 rue de la mare aux Carats
78180 MONTIGNY le BRETONNEUX
mail to: ami_montigny@hotmail.com
Site: amimontigny78.org
Site web: <http://ami78asso.blogspot.fr/>

Charte d'organisation des voyages et manifestations de l'AMI

Un programme annuel d'actions et des organisateurs désignés

Le CA de l'AMI, en lien avec la mairie, et les villes jumelles, propose des manifestations et des actions d'animation. Avec l'aval de ses partenaires, **le CA publie le programme de l'année à venir. Le CA désigne un ou des « organisateurs » pour chaque action.**

Le programme est communiqué aux membres de l'association courant juin. Le CA invite ses membres à s'inscrire aux manifestations qui les intéressent, et, à renouveler leur adhésion.

Un descriptif, un budget, une animation et un bilan pour chaque action

Les organisateurs complètent le descriptif de l'action.

Sous réserve d'une autorisation préalable du CA, des frais de démarches exploratoires pour sélectionner des prestataires ou des restaurateurs, peuvent être pris en charge par l'AMI.

Compte tenu des arrhes non remboursables ou modifiables avec retenue de frais de certains prestataires, **les organisateurs établissent un budget et les appels de fonds** sous forme d'arrhes (non remboursables), d'acompte et de solde, à faire valider par le CA.

Toute inscription à une action n'est validée qu'après l'enregistrement d'un premier versement d'arrhes ou d'acompte. Le trésorier communique les adresses mail et numéro de téléphone aux organisateurs, qui sont en charge d'animer le groupe des participants.

Le solde est dû au cours des semaines qui précèdent l'action.

Les organisateurs encadrent le groupe, et valident les paiements aux prestataires, conformément aux devis et / ou aux prestations assurées.

A partir des enregistrements comptables, **le trésorier établit le bilan financier.**

Sélection, devoirs et droits des participants



ASSOCIATION MONTIGNY INTERNATIONAL

66 rue de la mare aux Carats

78180 MONTIGNY le BRETONNEUX

mail to: ami_montigny@hotmail.com

Site: amimontigny78.org

Site web: <http://ami78asso.blogspot.fr/>

En cas de surnombre de candidats par rapport aux capacités d'accueil des partenaires des villes jumelles ou des salles, le CA applique des critères de sélection qui privilégient les familles d'accueil actives, les nouveaux adhérents, et les anciens adhérents n'ayant pas ou peu participé à ce type de manifestation.

En cas d'insuffisance de candidature parmi les membres de l'AMI, et pour répartir les frais fixes sur un plus grand nombre de contributeurs, le CA peut autoriser ou recommander des invités.

Les participants qui renonceraient à la manifestation pour des raisons de force majeure (selon la jurisprudence courante) seront remboursés.

En cas de renoncement sans motif de force majeure, et, en l'absence de candidature de substitution, le CA retient les frais de modifications de contrat exigés par les prestataires, sans dépasser le montant des arrhes demandés.

Les participants s'engagent à se comporter de façon responsable et collaborative, et à respecter les recommandations ou les injonctions des organisateurs.

Les organisateurs sont des bénévoles qui ne sauraient être assimilés à des professionnels.

Les organisateurs prennent en compte les handicaps et contraintes environnementales des participants, sous réserve que ces derniers les signalent dès leur inscription, et qu'elles soient compatibles avec les budgets.

En cas de contestation, les participants et les organisateurs s'engagent à demander l'arbitrage du CA, et à en accepter la décision.

Libéralités

Afin de reconnaître leur engagement, le temps et l'énergie consentis pour instruire et mener à bien leur action, le CA peut accorder des libéralités aux organisateurs bénévoles.

Le CA peut en délibérer lors de la validation du budget ou du bilan de l'action.



ASSOCIATION MONTIGNY INTERNATIONAL
66 rue de la mare aux Carats
78180 MONTIGNY le BRETONNEUX
mail to: ami_montigny@hotmail.com
[Site: amimontigny78.org](http://amimontigny78.org)
Site web: <http://ami78asso.blogspot.fr/>

Esquisse du Programme d'actions 2018 - 2019

Plusieurs manifestations et rencontres vous sont proposées, soit par le service des relations internationales de la mairie, soit par votre Association Montigny International (AMI).

Notre objectif : Renforcer les liens avec nos six villes jumelles en Europe GRACE AUX ECHANGES ENTRE LES FAMILLES D'ACCUEIL.

8 et 9 septembre 2018 : Forum des Associations

8 et 9 septembre 2018 : Stadtfest et 30ième anniversaire du jumelage à Kierspe

8 et 9 septembre 2018 : partie d'échec à Marostica

28 ou 29 septembre 2018 : **Octoberfest AMI - accueil des nouveaux adhérents au Club Le Village.**

Mercredi 17 octobre 2018 : **Assemblée Générale de L'AMI au club le village.**

Samedi et Dimanche 10 et 11 novembre 2018 : **Commémoration du centenaire de l'armistice.**

Samedi 24 novembre 2018 : marché de Noël à Destination à définir.

Samedi et Dimanche 01-02 décembre 2018 : **Marché de Noël à Montigny.**

Samedi 19 janvier 2019 : **Soirée annuelle et galette des rois et reines de l'AMI, salle Gauguin.**

Samedi 16 février 2019 :**Londres ??**

Samedi et Dimanche 16-17 mars 2019 : **St Patrick à Wicklow, AMI.**

Samedi et Dimanche 27-28 avril 2019 : **Voyage à Lunca ??**

Samedi et Dimanche 25-26 mai 2019 : **Fête de l'Europe à Montigny**

Samedi et Dimanche 06 et 07 juillet 2019 : **Europe en scène à Montigny**

Samedi et Dimanche 24-25 août 2019 : **Schutzenfest à Kierspe.**

Les candidats aux voyages doivent se préinscrire le plus tôt possible par mail. Les inscriptions ne sont validées qu'après le paiement d'arrhes, et seront closes dès que le contingent sera complet, sinon, 3 mois avant les échéances.

En 2019, à des dates qui restent à programmer, L'AMI peut proposer des week-ends de voyages :

- **Visite de Londres et du Parlement de Westminster.**



ASSOCIATION MONTIGNY INTERNATIONAL

66 rue de la mare aux Carats

78180 MONTIGNY le BRETONNEUX

mail to: ami_montigny@hotmail.com

Site: amimontigny78.org

Site web: <http://ami78asso.blogspot.fr/>

- **Voyage à Denton : plantation de 2000 arbres au twinning parc** (décembre 2018 ??).
- **Voyage à Lunca et Tirgu-Mures,**
- **Voyage à San Fernando.**

La chorale de l'AMI répète chaque mardi à 20h00, à l'ancienne école Jacques Prévert.

Ce programme sera complété en fonction des invitations que nous recevrons de nos villes jumelles.
Pour toutes informations complémentaires, vous pouvez consulter les sites AMI cités en en-tête.